



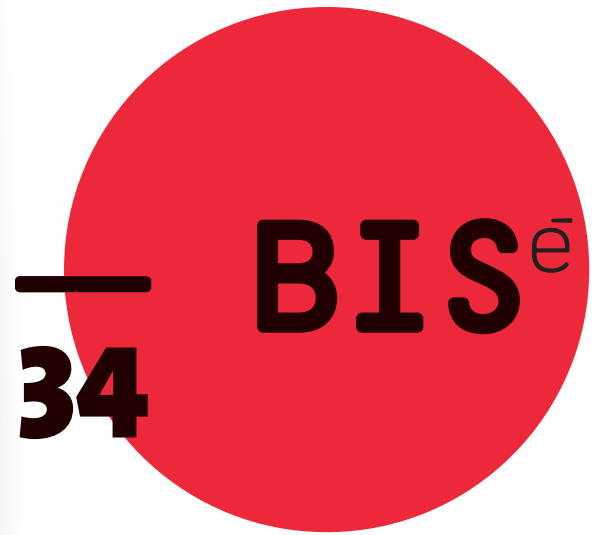
APPEL DE CANDIDATURES PERSONNE-RESSOURCE AU CA

L'Alliance est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant comme personne-ressource au Conseil d'administration. La personne recherchée doit avoir de l'expertise dans l'organisation d'événements, comme des colloques et des conférences, ainsi que dans la négociation de convention collective. Elle devra aussi avoir la capacité de travailler en équipe. La personne désignée pourrait être en poste jusqu'au 24 juin 2022.

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance, **avant 16 h le lundi 10 mai**, et faire part de leur expérience syndicale de même que des raisons qui les motivent à poser leur candidature.

DOCUMENT EXPLICATIF SUR L'ENTENTE DE PRINCIPLE

Vous souhaitez voir ou revoir le document PowerPoint présenté lors de l'AUN-CSSDM du 27 avril dernier? Il se trouvera sous peu dans la section [Négo 2020](#) du site Internet de l'Alliance.



à l'UNANIMITÉ !

UN PETIT PAS POUR LES PROFS, UN GRAND PAS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE QUÉBÉCOISE !

Je suis très fière de la très grande détermination des profs, mobilisés malgré le contexte de la pandémie. Grâce à cela, les enseignantes et enseignants ont obtenu des avancées concrètes qu'ils n'avaient pas connues depuis très longtemps et qui permettront, à court terme nous l'espérons, de résorber la pénurie de profs. C'est un premier pas vers une amélioration notable de nos conditions d'exercice et vers de meilleurs services pour les élèves. Je nous dis BRAVO pour nous être tenus debout !

Dans un autre ordre d'idée, je tiens à vous dire combien je suis heureuse de pouvoir vous représenter à nouveau au cours du prochain mandat. Je vous remercie sincèrement pour votre confiance. Je peux vous assurer que je serai au front, combattante encore une fois, pour entamer la prochaine ronde de négociations !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

RAPPEL

UTILISATION DE L'ALLOCATION STAGIAIRE

Bon an mal an, ce sont plusieurs dizaines de milliers de milliers de dollars de sommes décentralisées qui ne sont pas utilisés par les enseignantes et enseignants associés, alors qu'ils y ont pourtant droit. Malgré les bonifications au montant que le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) a mis en place au cours des dernières années pour l'encadrement d'une future ou d'un futur collègue comme stagiaire, force est de constater que plusieurs profs n'utilisent pas la totalité de la somme qui leur est allouée. Rappelons que ce montant a été justement bonifié à 570 \$ par valeur de stage cette année.

L'Alliance vous enjoint donc d'utiliser la totalité de la somme disponible selon les modalités prévues aux *Principes et balises de l'utilisation de l'allocation stagiaire*. Nous vous encourageons à utiliser en particulier toutes les sommes restantes à titre de montant compensatoire. Bien que la somme soit considérée comme du salaire et que les déductions habituelles s'appliquent, dont la contribution de l'employeur qui s'élève cette année à 12,08 %, il est préférable que les enseignantes et enseignants associés profitent de l'ensemble de l'allocation disponible, plutôt que de voir ces sommes être retournées au budget du CES. Pour faciliter la gestion de ce budget, le CES a préparé un [outil de suivi des allocations](#), disponible en ligne dans notre site Web. Nous vous rappelons que vous devez informer votre direction des modalités retenues avant le 1^{er} juin de chaque année.

Déjà aux prises avec des budgets dérisoires pour enseigner à nos élèves et un salaire en dessous de la moyenne canadienne, il faut à tout prix éviter de laisser ces sommes de côté, peu importe le montant. Ne soyez surtout pas gênés de réclamer votre dû. Cet argent vous appartient!

● Patrick Trottier, vice-président
Vincent Hamel Davignon, conseiller

SESSION D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

Les enseignantes et enseignants en précarité d'emploi de tous les secteurs (formation générale des jeunes, éducation des adultes, formation professionnelle) ainsi que de l'École Peter Hall sont invités à participer à une session d'information qui porte sur l'assurance-emploi. Cette session est donnée avec la participation du Mouvement Action Chômage de Montréal (MAC). Elle aura lieu le **jeudi 20 mai à 17 h** sur la plateforme numérique Zoom. Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur [ce lien](#).

Vous pouvez aussi consulter le guide [Assurance-emploi](#) dans la section des fiches syndicales du site de l'Alliance.

● Martin Leclerc, secrétaire-trésorier
Élise Longpré, conseillère

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES LISTE DE PRIORITÉ — RENCONTRE D'INFORMATION

● FGJ La période de mise à jour de la liste de priorité du secteur des jeunes, qui deviendra officielle le 1^{er} juin 2021, est amorcée. Nous souhaitons rappeler aux personnes qui y sont nouvellement inscrites que l'Alliance vous offre une rencontre d'information à ce sujet. Elle se déroulera le **mercredi 12 mai 2021 à 17 h** sur la plateforme numérique Zoom. Pour y participer, vous devez vous inscrire en cliquant sur [ce lien](#), comme indiqué dans l'infolettre que nous vous avons fait parvenir le 16 avril dernier.

● Martin Leclerc, secrétaire-trésorier
Élise Longpré, conseillère



RAPPEL SOIRÉE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATES ET CANDIDATS

C'est ce mardi 4 mai, à compter de 18 h, que se tiendra la soirée de présentation des candidates et candidats sur la plateforme Zoom. Vous êtes invités à participer à cette rencontre afin d'entendre toutes les personnes candidates répondre aux questions du Comité d'élection, sur des enjeux en éducation. Vous n'avez qu'à utiliser [ce lien](#) pour vous brancher. Ne manquez surtout pas ce moment!

JOURNAL D'ÉLECTION ET VIDÉOS

Entre-temps, pour mieux connaître les personnes candidates, vous pouvez consulter le journal d'élection, inclus dans l'envoi syndical de la semaine. Par ailleurs, vous pouvez également visionner les capsules vidéo des candidates et candidats, qui se trouveront [en ligne](#) dans le site de l'Alliance dès le 3 mai!

● Alexis Richard, conseiller

ÉDUCATION DES ADULTES — RAPPEL — VÉRIFICATION DES LISTES

● — EDA Vous avez jusqu'à **midi le vendredi 14 mai 2021** pour remplir le formulaire de contestation dans le site de l'Alliance, dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives. Il est à noter que vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre. Pour plus de détails, consultez l'infolettre expédiée par courriel le 19 avril dernier.

● Chantal Forcier, conseillère

